



## COMMUNIQUÉ

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### RETOUR DE LA COLLECTE HEBDOMADAIRE DU BAC BRUN DÈS LE 1<sup>ER</sup> AVRIL

**Saint-Hyacinthe, 27 février 2017** – Chaque printemps, la **collecte hebdomadaire des matières organiques** placées dans le bac brun est de retour. Un tri adéquat des matières organiques et des matières recyclables nous permet de détourner de l'enfouissement, année après année, environ 50 % des matières collectées à la rue.

Les matières organiques étant susceptibles d'être les plus dommageables pour notre environnement lorsqu'elles sont enfouies (émission de gaz à effet de serre, risque de contamination de la nappe phréatique...), nous sommes privilégiés de pouvoir bénéficier d'un service de collecte à trois voies qui fait l'envie de nombreux citoyens des autres municipalités du Québec, ces matières étant traitées localement au Centre de Valorisation des Matières Organiques de la Ville de Saint-Hyacinthe. C'est pourquoi il est important d'utiliser ce service qui est mis à notre disposition sur le territoire de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

**Seules les matières organiques décrites à l'endos du calendrier de collecte peuvent être déposées dans le bac brun. Les matières recyclables et les déchets ne doivent JAMAIS s'y retrouver.**

Afin de réduire la quantité de matières dirigées vers l'enfouissement et le volume de gaz à effet de serre émis lors du transport de la matière, il suffit d'utiliser les outils mis à notre disposition et tout particulièrement nos bacs bruns et verts. La Régie est fière de pouvoir compter sur les citoyens pour *profiter du retour de la collecte hebdomadaire des matières organiques (bac brun)* afin de maximiser le volume de résidus déviés de l'enfouissement. Chaque geste, si petit puisse-t-il paraître, est important pour améliorer la qualité de notre environnement et celui que nous allons léguer aux générations qui nous suivent.

**C'est si simple, soyons écoresponsables !**

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel de la Régie au **450 774-2350**. Vous pouvez également visiter notre site Internet au [www.riam.quebec](http://www.riam.quebec).